

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École du Tourne-Vent**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 12 décembre 2019 à 18h15 à l'école du Tourne-Vent.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Isabelle Moïse, parent
Simon Dansereau, parent
Jean-Philippe Robertson, parent
Christiane Gravel, personnel de soutien
Isabelle Leclerc, service de garde
Marie-Josée Clément, enseignante
Marie-France Levasseur, enseignante
Mireille Bergeron, parent
Nathalie Plouffe, enseignante
Evelyne Blain, parent substitut

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Marie-France Grenier, directrice

ÉTAIT ABSENTE

Marie-Josée L'Écuyer, enseignante
Annie-Claude Perrault, parent
Christina Simard, parent

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Madame Mireille Bergeron, présidente, souhaite la bienvenue à 18 h 25 et constate le quorum.

2. Vérification du quorum et des présences

Quorum constaté

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean-Philippe Robertson et secondée par Marie-France Levasseur

CÉ-12-12-01 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole au public

Aucun

5. Adoption du procès-verbal du 23 octobre 2019

Le procès-verbal est présenté. Quelques coquilles sont relevées. Son adoption est

Proposée par : Marie-France Levasseur
Secondée par : Jean-Philippe Robertson

CÉ-12-12-02 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dossiers courants

6.1. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle

Madame Grenier présente le canevas puis Nathalie Plouffe explique ce qui sera fait pour les 6^e années. Par exemple, il y aura la visite de Radio-Canada et du CFP. Il y aura aussi un atelier avec madame Grisé. Ceci répond aux exigences du gouvernement.

6.2. Planification de contenu en éducation à la sexualité

Madame Grenier présente le canevas ainsi que les dates approximatives où les sujets seront abordés en classe.

6.3. Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées – Année scolaire 2019-2020

Madame Grenier présente la reddition de compte de certaines sommes.

Considérant que conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I- 13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires de l'année scolaire 2019-2020 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;

Considérant qu'une reddition de comptes doit être faite dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Considérant que la directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation de la Commission scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Considérant que cette attestation de transfert ne couvre pas les mesures dédiées suivantes:

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisé à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école — Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Considérant que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements sont regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les

établissements et en services aux élèves;

Considérant que les directeurs d'établissement ont convenu lors de rencontres du Comité consultatif de gestion de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par la Commission scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Il est proposé que le conseil d'établissement de l'école du Tourne-Vent confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement dans l'établissement.

Proposé par : Jean-Philippe Robertson

Secondé par : Mireille Bergeron

CÉ-12-12-03 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6.4. **Projet de loi**

La consultation n'est pas terminée. La loi devrait arriver en janvier. Le projet de loi sur l'abolition des commissions scolaires suscite beaucoup de questions. Voici les points saillants du projet de loi 40 :

- Les Commissions scolaires vont devenir des centres de services scolaires (CSS)
- La mission des CSS sera légèrement différente de celles des commissions scolaires. En effet, la mission des CSS n'inclura plus la valorisation de l'éducation publique sur son territoire qui relèvera plutôt des Conseils d'établissement (CE) et du comité de parents. La mission des CSS demeure d'établir les écoles et centres sur son territoire et de soutenir, dans le respect du principe de subsidiarité, en organisant les services éducatifs et en assurant la gestion efficace, efficiente et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières.
- Les territoires ne devraient pas changer
- Il n'y aura plus d'élection au suffrage universel afin d'élire des commissaires dans des circonscriptions ni de nomination de 4 commissaires parents par le Comité de parents.
- Les commissaires actuels quitteront leurs fonctions le 29 février 2020 et seront rémunérés jusqu'au 30 juin 2020. Leurs pouvoirs seront exercés de façon intérimaire par le Directeur général jusqu'au 30 avril 2020.
- Le CSS sera administré par un Conseil d'Administration (CA). Ce dernier sera constitué de
 - 8 parents membres de CE (4 primaires, 3 secondaires, 1FP)
 - 4 employés (1 enseignant, 1 professionnel, 1 soutien, 1 direction d'établissement)
 - 4 représentants de la communauté avec les expertises ou caractéristiques suivantes :
 - Gouvernance, éthique, gestion des risques ou gestion des RH
 - Finance, comptabilité, gestions des ressources financières ou matérielles
 - Issue du milieu communautaire, municipal, sportif, culturel, santé services sociaux, affaires
 - Âgé de 18 à 35 ans (élève ou non)
 - Le DG et un membre du personnel d'encadrement choisi par ses pairs participeront sans droit de vote.
 - Les membres parents et les représentants de la communauté seront élus par tous les parents des CÉ et par les élèves du CE des centres.

- De nouveaux CÉ devront être constitués en septembre 2020. La composition du CE d'une école n'est plus variable et est établie à 12 membres :
 - 6 parents.
 - 4 membres du personnel, dont au moins 2 enseignants, et s'ils le veulent, 1PNE et 1 soutien
 - Technicienne du service de garde ou éducatrice au primaire
 - 1 élève du secondaire offrant le 2e cycle
 - 1 représentant de la communauté
 - Le directeur continue de participer sans droit de vote
- Le CÉ doit promouvoir et valoriser l'éducation publique auprès des parents et de la communauté en les informant des services offerts et de leur qualité
- Le CÉ devra consulter au moins une fois par année les élèves ou un groupe d'élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école.
- Le CÉ adopte le Plan de lutte à l'intimidation et à la violence
- Le CÉ adopte les règles de fonctionnement du service de garde

6.5 Commandites Pantoufleuille

Le CÉ est informé d'une commandite de Métro pour la journée pédagogique de Pantoufleuille. Cette commandite à servie à préparer des grilled cheese, des rôties à la confiture, de servir du lait, des cubes de fromage et des fruits.

Proposé par Mireille Bergeron
Secondé par Isabelle Moïse

CÉ-12-12-04 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6.6 Don du service des pompiers aux enseignants d'éducation physique

Les pompiers ont organisé une activité de ballon-chasseur pour amasser des fonds. Ils ont remis un chèque de 200\$ à l'École pour achat de matériel sportif.

Proposé par Isabelle Moïse
Secondé par Christiane Gravel

CÉ-12-12-05 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6.7 Sortie parc Harvey

Dans le cadre de la mesure à l'école on bouge, un Carnaval d'hiver aura lieu du 20 au 24 janvier. Le mercredi 22 janvier toute l'école ira au parc Harvey pour patiner et aller profiter des activités du parc. Le chalet sera ouvert et il y aura un feu de bois extérieur. L'activité est sans frais pour les parents.

Proposé par Isabelle Moïse
Secondé par Jean-Philippe Robertson

CÉ-12-12-06 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7 **Service de garde**

Depuis le dernier CÉ, il y a eu 2 journées pédagogiques :

- Le grand rassemblement au CRM. Plusieurs services de garde. Les éducatrices étaient déçues. Difficile pour les toilettes, déception des jeux organisés. Les enfants n'ont pas détesté, mais ce n'est pas une activité à refaire.
- Il y a eu 155 élèves inscrits pour l'activité Pantoufleuille. Les élèves étaient

calmes. Ce fut une belle journée.

Karaté Sportif est venu au service de garde. Ils ont travaillé sur des valeurs comme la confiance en soi. Les enfants ont fait la pratique de mouvements de karaté sans violence ou agressivité. Karaté Sportif a été sur place pendant 1h30.

8 Vie à l'école

- 1re année : Message des lutins, animation de Noël, lecture dans le corridor dans le cadre de du projet la lecture c'est pas poche, sortie au théâtre
- 2e : Visite de Prof Dino, pièce de théâtre à Longueuil, bingo de l'Halloween et courrier de Noël
- 4e : Prof Aqua
- 5e : Visite au Salon du livre
- 6e : 2 sorties éducatives (visite de Radio-Canada et spectacle de Marvel au théâtre Juliette Lassonde), spectacle Multi-Art de l'école secondaire du Grand-Coteau (4-5-6), visite des Neurones atomiques, collecte de sang (139 donneurs), semaine de Noël et il y aura sous peu la visite d'un auteur qui a vécu la 2e guerre mondiale.

8.2 Flâneurs

Il y a eu une communication afin d'aviser les parents sur des élèves flâneurs qui demeurent sur le terrain de l'école (devant ou sur le côté) après les heures de classe. Il y a souvent des regroupements d'enfants. Les parents des plus petits n'aimaient pas ça. Il y a du lançage de balles de neige ou du javelot avec des piquets de déneigement. Certains élèves lançaient des balles de neige dans les fenêtres et avaient un langage non approprié. Un membre du CÉ rapporte que plusieurs parents étaient mécontents d'avoir eu cette communication. La lettre a été envoyée à cause de comportements déviants surtout sur le côté de l'école.

9 Comité de parents

Monsieur Dansereau a assisté à la rencontre du 7 novembre dernier. Il a été discuté du calendrier scolaire et des élèves en situation de handicap. Les classes avec élèves handicapés seront renommées avec des noms plus clairs. Il a aussi été discuté de souligner le bon coup d'un bénévole de l'année. Au secondaire le comité s'est demandé pourquoi certains cours n'étaient pas donnés dans certaines écoles. La politique relative à l'admission a aussi été discutée. Un parent a fait une demande d'information à savoir si l'on recycle sur l'heure du dîner. La réponse est positive. Les contenants sont rincés et mis dans les bacs intérieurs sauf l'organibac qui est à l'extérieur.

10 Correspondance

Aucune

11 Points à l'ordre du jour lors de la prochaine rencontre

- Sondage aux parents pour service de garde
- Grille horaire et grille-matière
- Préparatif pour l'an prochain

12. Levée de l'Assemblée

Tous les sujets ayant été traités, la levée de l'Assemblée est proposée par Marie-Josée Clément et secondée par Simon Dansereau.

CÉ 12-12-07 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mireille Bergeron
Présidente

Marie-France Grenier
Directrice